

# Mentions générales obligatoires pour toutes les factures

Mentions	Commentaires
<b>Date d'émission de la facture</b>	*Date à laquelle elle est établie
<b>Numérotation de la facture</b>	*Numéro unique basé sur une séquence chronologique continue, sans rupture. Il est possible d'émettre des séries distinctes, utilisant par exemple un préfixe par année (2014-XX) ou par année et mois (2014-01-XX).
<b>Date de la vente ou de la prestation de service</b>	*Jour effectif de la livraison ou de la fin d'exécution de la prestation
<b>Identité de l'acheteur</b>	*Nom (ou dénomination sociale) et adresse (sauf opposition de sa part, pour un particulier) <ul style="list-style-type: none"><li>• Nom et prénom d'un entrepreneur individuel (suivi éventuellement de son nom commercial)</li><li>• dénomination sociale d'une société (suivie du numéro Siren ou Siret et du code NAF)</li><li>• numéro RCS pour un commerçant, suivi du nom de la ville où se trouve le greffe d'immatriculation</li></ul>
<b>Identité du vendeur ou prestataire*</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• numéro au Répertoire des métiers pour un artisan (n° Siren + RM + n° du département d'immatriculation)</li><li>• adresse du siège social (et non de l'établissement)</li><li>• si l'entreprise est une société, mention de la forme juridique (EURL, SARL, SA, SNC, SAS) et du montant du capital social</li></ul>
<b>Adresse de livraison</b>	*Peut être différente de celle de l'acheteur
<b>Numéro individuel d'identification à la TVA du vendeur et du client professionnel, seulement si ce dernier est redevable de la TVA (auto-liquidation)</b>	*Sauf pour les factures d'un montant total HT inférieur ou égal à 150 €
<b>Désignation du produit ou de la prestation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nature, marque, référence, etc. des produits</li><li>• Prestation : ventilation des matériaux fournis et de la main-d'œuvre</li></ul>
<b>Décompte détaillé de chaque prestation et produit fourni</b>	*Détail en quantité et prix (facultatif si la prestation de service a fait l'objet d'un devis préalable, descriptif et détaillé, accepté par le client et conforme à la prestation exécutée)
<b>Prix catalogue</b>	*Prix unitaire hors TVA des produits vendus ou taux horaire hors TVA des services fournis

# Mentions générales obligatoires pour toutes les factures

Mentions	Commentaires
Majoration éventuelle de prix	*Frais de transport, d'emballage...
Taux de TVA légalement applicable	*Si les opérations sont soumises à des taux de TVA différents, il faut faire figurer sur chaque ligne le taux correspondant
Montant total de la TVA correspondant	
Réduction de prix	*Rabais, ristourne, ou remise acquise à la date de la vente ou de la prestation de service et directement liée à cette opération, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture
Somme totale à payer hors taxe (HT) et toutes taxes comprises (TTC)	

## Mentions particulières

Mentions particulières	Dans quel cas
« Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté »	*Si le vendeur ou prestataire est membre d'un centre de gestion ou d'une association agréée
« TVA non applicable, art. 293 B du CGI »	*Si le vendeur ou prestataire bénéficie de la franchise en base de TVA (auto-entrepreneur par exemple), la facture est en hors taxe
« Autoliquidation »	*Si des travaux sont effectués par un sous-traitant du BTP pour le compte d'un donneur d'ordre assujetti à la TVA, le sous-traitant ne déclare plus la TVA et c'est l'entreprise principale qui la déclare (autoliquidation de la TVA)
Indiquer clairement qu'il s'agit d'un « montant hors taxe »	
Mention de l'assurance souscrite au titre de l'activité, les coordonnées de l'assureur ou du garant, la couverture géographique du contrat ou de la garantie	*Les artisans ou les auto-entrepreneurs exerçant une activité artisanale, pour lesquels une <u>assurance professionnelle</u> est obligatoire (notamment la <u>garantie décennale</u> )